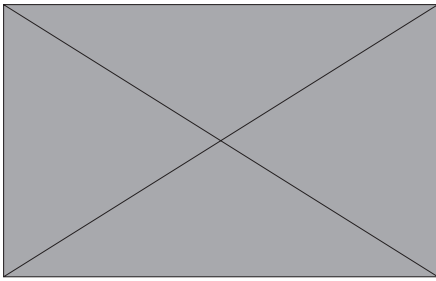


# DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE

*Procédure classique (+10 personnes)*



DIRECTION ÉVÉNEMENTIEL ET PROTOCOLE  
Bureau cinéma  
bureaucinema@mairie-aixenprovence.fr  
T 04 42 91 97 73 - 96 67

La demande sera traitée dès réception du présent formulaire rempli, daté, signé et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées, sachant que le délai de traitement est de **10 jours** minimum à compter de la réception d'un dossier COMPLET.

**En application de la délibération n°DL.2022-360 du Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence du 13 décembre 2022 fixant les tarifs et droits des services publics, il y a lieu d'établir un titre de recette pour l'occupation du domaine privé et public de la ville :**

- **Tarif par jour et par décor : 150 €**
- **Tarif par jour et par cantine : 200 €**
- **Tarif pour la mise à disposition de locaux du domaine privé de la ville : 0,20 € le m2/jour**

**Le demandeur s'engage à respecter les mentions remplies dans ce document ainsi que les prescriptions figurants à la dernière page du présent document.**

**Le demandeur s'engage à prendre les dispositions en matière d'assurance nécessaires au tournage et à joindre au présent document une attestation d'assurance.**

**Le demandeur s'engage à joindre l'ensemble des documents demandés.**

**Ce document doit être présenté à toute réquisition des fonctionnaires et agents habilités à procéder à des contrôles.**

**La personne signataire de ce document s'engage à faire figurer le nom de la ville de Aix-en-Provence dans le générique.**



## INFORMATION DEMANDE

**DATE DU TOURNAGE**

---

**NOM DU DÉCOR**

---

**ADRESSE DU DÉCOR**

---

**HORAIRES**

Horaire de tournage :

Horaire de présence :

**DESCRIPTIF DES SÉQUENCES :**

---

---

---

**COMPOSITION DE L'EQUIPE (nombre de personne) :**

Technicien	Comédien	Figurant	TOTAL



## DEMANDE DE CANTINE

**DATE**

.....

**HORAIRES**

.....

**DESCRIPTION DU BESOIN**

.....

**ADRESSE**

.....

**COMPLÉMENT D'INFORMATION**

.....

.....

**PLAN :**

# DEMANDE DE STATIONNEMENT

**DATE**

.....

**HORAIRES**

.....

**ADRESSE**

.....

**COMPLÉMENT D'INFORMATION**

.....

.....

**DESCRIPTION VEHICULE**

	Nombre	Types de véhicule	Immatriculation	PTAC	Surface en mètre linéaire
Véhicule technique					
Camion Cantine					
Barnum					
Loge					
Autre					

**PLAN**

# DEMANDE D'ACCÈS AIRE PIETONNE

**DATE**

.....

**HORRAIRES**

.....

**ADRESSE**

.....

**NOMBRE DE VEHICULE**

.....

**COMPLÉMENT D'INFORMATION**

.....

.....

## DEMANDES PARTICULIÈRES

---

---

---

---

---

---

---



## DEMANDE DE MISE À DISPOSITION

Souhaitez-vous que la ville vous mette à disposition :

Locaux pour bureaux de production :

Oui

Détail :

Non

Matériel (chaises, bureaux etc) :

Oui

Détail :

Non

Espaces de stockage :

Oui

Détail :

Non

Des sacs poubelles de tri

Oui

Détail :

Non

Cendriers portatifs :

Oui

Détail :

Non

## COMMUNICATION PHOTOS TOURNAGE

J'autorise la ville d'Aix-en-Provence à prendre des photos sur l'ambiance du tournage (hors comédiens ) à des fins de communication :

OUI

NON

Coordonnées du photographe de plateau :

Nom :

Prénom :

Mail / tel :

## PRESCRIPTIONS

- Les dates et heures de tournage mentionnées dans la déclaration devront être respectées
- Le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite devra être maintenu en toutes circonstances, en laissant un passage d'au moins 1,80 m (sauf si dérogation accepté).
- Les accès aux équipements de la rue (arrêt bus...), les ouvrages concessionnaires devront rester libres en permanence aussi bien pour les piétons que pour les personnes à mobilité réduite (sauf si dérogation accepté)
- La tranquillité des riverains devra être assurée et les nuisances sonores réduites au minimum, sous peine de sanctions.
- Le tableau bilan des retombées économiques doit être envoyé au bureau cinéma à la fin du tournage
- Toute demande d'autorisation de survol en drone de l'agglomération doit se faire auprès de la Préfecture des Bouches-du-Rhône / DGAC. A l'issue de cette demande, l'opérateur doit déclarer son survol à la ville en joignant le CERFA préfecture et le plan de vol. Les drones de moins de 250g ne sont pas soumis à cette procédure.

## RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

A joindre au dossier : OBLIGATOIREMENT

- Copie d'une pièce d'identité de l'organisateur en cours de validité (CN.I, Passeport)
- Attestation d'assurance
- KBIS
- Synopsis
- Liste technique des membres du tournage

Facultatif :

- Lettre à Madame le maire
- Support casting

## DOCUMENTS A DISPOSITION

- Plan petit train et bus M1 et M2 (centre ville)
- Plan aire de tri
- Plan des bornes d'entrées et de sorties de l'aire piétonne
- Horaires des marchés
- Coordonnées diablins (location, information...)

## VALIDATOIN DES INFORMATIONS

Par la présente, la personne signataire de ce document atteste que toutes les informations fournies sont exactes.

La personne signataire de ce document s'engage à faire figurer le nom de la ville d'Aix-en-Provence dans le générique.

J'atteste de l'exactitude des informations fournies.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :